



BRUITPARIF

Mardi 13 septembre 2022

Communiqué de presse

Olivier Blond, nouveau président de Bruitparif



Crédits : Région Île-de-France

L'Assemblée générale de Bruitparif, réunie lundi 12 septembre, a élu à l'unanimité Olivier Blond à la présidence de l'association, succédant ainsi à Robin Reda.

Conseiller régional et délégué spécial à la santé environnementale et à la lutte contre la pollution de l'air à la Région Île-de-France, Olivier Blond est enseignant¹ et écrivain² engagé pour l'environnement. Président du *think tank* écologiste l'Institut Brunoy, il prône une écologie des solutions. **Olivier Blond porte l'ambition de hisser la cause du bruit au même niveau que celle de la pollution atmosphérique** - qu'il connaît bien pour avoir dirigé pendant des années la principale association citoyenne (Respire) engagée sur ce thème et pour être également administrateur d'Airparif.

Très honoré d'avoir été élu à la tête de Bruitparif, il s'est tout de suite exprimé sur ses motivations. « *Les parallèles entre la qualité de l'air et la qualité sonore de l'environnement sont riches d'enseignements et doivent nous inspirer et nous aider à fixer les objectifs pour les années à venir* », a-t-il déclaré.

« *Le premier est d'obtenir pour la question du bruit une audience similaire à celle qu'a acquise la pollution de l'air. Cela favoriserait des changements majeurs sur ce sujet, dans les comportements individuels ou les politiques publiques.*

¹ Il enseigne la santé environnementale à l'Université catholique de Paris

² Il a écrit de nombreux ouvrages sur l'écologie, dont « *Pour en finir avec l'écologie punitive* », aux éditions Grasset, et « *Plaidoyer pour une écologie de droite* » aux éditions Albin Michel.

Vient ensuite l'objectif de faire baisser concrètement les niveaux de pollution sonore en Ile-de-France et de diminuer l'exposition des populations. En 10 ans, la concentration de la plupart des polluants de l'air a chuté – parfois considérablement. Pour le bruit, c'est loin d'être le cas. Il y a donc dans ce domaine un véritable enjeu à obtenir rapidement des améliorations !

Le troisième concerne la dimension technique forte que l'on retrouve dans les deux thématiques. Les équipes de Bruitparif ont fait la preuve dans ce domaine de leur expertise et de leur excellence en proposant des outils innovants de mesure et d'évaluation du bruit (capteurs « méduses », cartes de bruit, outils de suivi et d'information), et il faut s'appuyer sur elles. Il s'agit aussi d'encourager et de renforcer les innovations et les progrès technologiques comme les enrobés antibruit ou les motorisations électriques pour proposer des solutions et permettre de diminuer les nuisances.

Enfin, le dernier levier est la dimension collective et sociale qui doit permettre aux citoyens de vivre mieux, ensemble. Les Franciliens se sont aperçus – notamment à l'occasion des semaines de confinement qu'ils ont vécues – de l'importance à préserver le cadre de vie : moins de bruit, moins de pollution, plus de biodiversité. Il y a une véritable aspiration en ce sens et également une réelle volonté partagée des citoyens, des collectivités, des institutions et des entreprises d'avancer sur ces sujets qui sont devenus essentiels. Cette dimension collective de l'action se trouve particulièrement bien incarnée par la gouvernance de Bruitparif qui réunit en son sein, aux côtés des experts, tout un réseau de partenaires et d'acteurs mobilisés dans la lutte contre le bruit. Il nous faut donc construire sur ce réseau particulièrement riche l'écosystème qui nous permettra d'améliorer la qualité de vie quotidienne et de préserver la santé de chacun des habitants de notre territoire », a-t-il conclu avant de saluer « tout le chemin déjà accompli par ses prédécesseurs sur cette voie ».

Bruitparif (www.bruitparif.fr)

Créée en 2004 à l'initiative de la Région Île-de-France pour répondre aux attentes des Franciliens de disposer de données fiables et indépendantes sur le bruit en Île-de-France, l'association Bruitparif réunit en son sein 93 membres au sein de quatre collèges (collectivités territoriales, services de l'État, activités économiques, associations et personnalités qualifiées). Ce centre d'évaluation technique de l'environnement sonore met en œuvre des moyens avancés pour caractériser les pollutions sonores (réseau de mesure, cartographie, études et enquêtes), accompagner les acteurs publics dans leur politique de lutte contre le bruit, et sensibiliser le grand public et les collectivités à l'importance de la préservation de la qualité de l'environnement sonore.

Contact presse : Fanny MIETLICKI, Directrice de Bruitparif, Tél : 06 72 42 10 44, presse@bruitparif.fr